RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63191

Département(s) de publication : **92**
Annonce n° **24-63191**
Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département des Hauts-de-Seine
Correspondant : Département des Hauts-de-Seine
Adresse : Hôtel du Département, des Hauts-de-Seine, 57 rue des longues raies, 92000 NANTERRE
Coordonnées :

Téléphone : 0806000092
Courriel : commande-publique-78-92@hauts-de-seine.fr
Adresse internet : https://achats.hauts-de-seine.fr/

Adresse internet du profil d'acheteur : https://achats.hauts-de-seine.fr/

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : DIAGNOSTIC DU SYSTEME DE GESTION DES EAUX PLUVIALES DU SITE DU HARAS DE JARDY A MARNES-LA-COQUETTE
Lieu d'exécution : Domaine du Haras de Jardy, Marnes la Coquette et Vaucresson, 92430 MARNES LA COQUETTE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations du contrat sont décomposées en 3 phases telles qu'indiquées dans les pièces techniques du marché et de la DPGF. Ces phases constituent des parties techniques à exécuter distinctement au sens de l'article 22 du CCAG-PI, le Département se réservant la possibilité de résilier le marché à l'issue de chacune des phases. La forme retenue pour l'exécution du contrat est ordinaire. Le marché comporte deux tranches optionnelles telles que formulées au sein de la DPGF et du CCTP et pouvant être activées en cours d'exécution par ordre de service portant affermissement de la tranche. La tranche optionnelle n°1 concerne : Etude de l'utilisation des produits phytosanitaires, Ce prix ne sera sollicité que si des produits phytosanitaires sont potentiellement utilisés sur le site et détectés par les analyses en phase 2. La tranche optionnelle n°2 concerne : Elaboration d'un dossier préparatoire à la régularisation des ouvrages d'assainissement des eaux pluviales. Ce prix ne sera sollicité que si une régularisation était nécessaire (et identifiée en phase 3). En cas de non-affermissement des tranches optionnelles, le titulaire n'est pas indemnisé. Par ailleurs, il

n'est pas prévu d'indemnité d'attente ou de dédit. Chaque tranche pouvant être affermie durant le délai d'exécution des prestations. Le Département se réserve le droit de commander des prestations similaires dans les conditions fixées par l'article R2122-7 du code de la commande publique
Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

18 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Sauf renoncement, une avance est prévue si le montant du contrat est supérieur à 50 000 euros HT et le délai d'exécution supérieur à 2 mois. Le taux de cette avance est fixé à 10% (option B du CCAG). L'avance est remboursée au prorata de l'avancement des prestations, entre 65% et 80% d'avancement des prestations. Le remboursement de l'avance s'impute sur les sommes dues au titulaire en une seule fois. Si le montant des sommes à régler est inférieur au montant de l'avance à rembourser, l'avance est remboursée de manière progressive
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme de groupement n'est imposée après attribution. Toutefois en cas d'attribution du contrat à un groupement conjoint, le mandataire est solidaire des autres membres du groupement
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre : 50%
- Prix : 40%
- Valeur environnementale : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 03/07/2024 à 17:00
Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 20240343
Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://www.marches-publics.info Criteres d'attributions : Voir article 4 du Règlement de la consultation Code NUTS : FR105 Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payant : NON Modalités d'ouverture des offres : Date: 04 juil. 2024 Lieu :Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON L'execution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NONLa prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 bd de l'Hautil, BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Tél : 0130173400 Fax : 0130173459Mel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, 5, rue Leblanc 75911 ParisCedex 15 Tél : 0182524267Mel : pref-ccira-versailles@paris-idf.gouv.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 bd de l'Hautil, BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Tél : 0130173400 Fax : 0130173459Mel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr Le délai de validité des offres est de 180 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation ou 90 jours à compter de la date limite de remise des offres finales en cas de négociation

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Conseil départemental des Hauts-de-Seine : Christine Morin

Adresse :57, Rue des Longues Raies, 92000 Nanterre

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/05/2024